

Saviez-vous que les Crédits de Biodiversité sont une autre tactique pour financiariser la nature ?



**Crédits de Biodiversité =
Marchandisation de la vie**

Que sont les Crédits de Biodiversité ?

L'un des moyens d'évaluer le "capital naturel" consiste à utiliser des crédits de biodiversité ou un système financier qui finance des actions en faveur de la biodiversité par la création, la vente et l'échange d'"unités" de biodiversité en bourse.

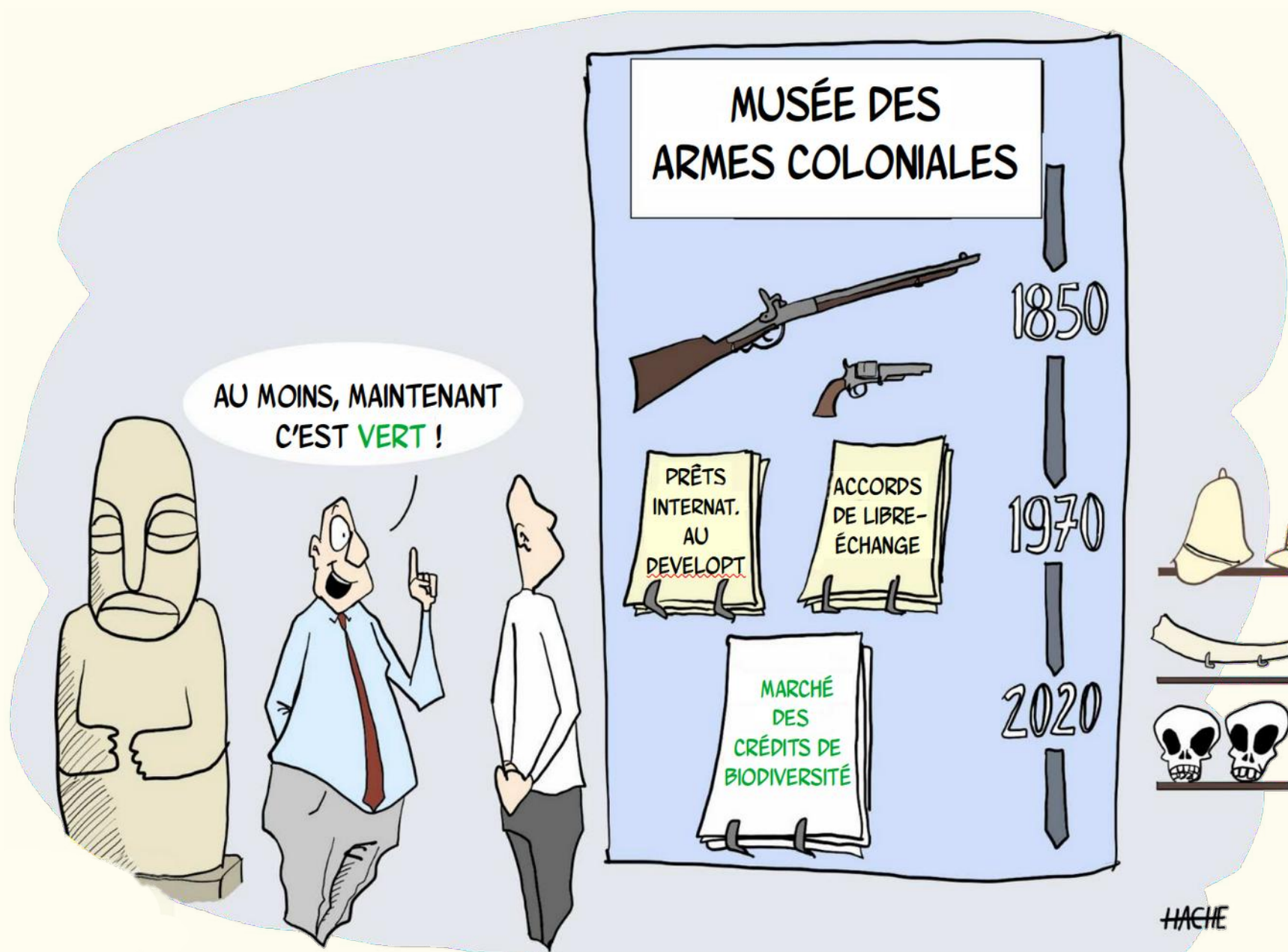
Le Forum économique mondial prévoit que le marché des crédits de biodiversité pourrait atteindre 2 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie, soit l'équivalent de l'ampleur actuelle du marché volontaire du carbone. D'ici à 2050, il pourrait atteindre près de 70 milliards de dollars.

Le secteur financier reconnaît que toutes les industries et tous les marchés financiers sont intrinsèquement dépendants de la nature. Ils proposent de **mettre en place des systèmes d'évaluation mesurables tels que les "solutions basées sur la nature", la finance bleue ou les crédits carbone/ biodiversité des océans, et les crédits d'agriculture régénérative**, pour aider à "protéger" ce qu'ils considèrent comme des actifs naturels. Cela inclut également la financiarisation de la biodiversité, des services écosystémiques et de tout ce qui est considéré comme du "capital naturel".

Tout cela sous couvert de "protection".



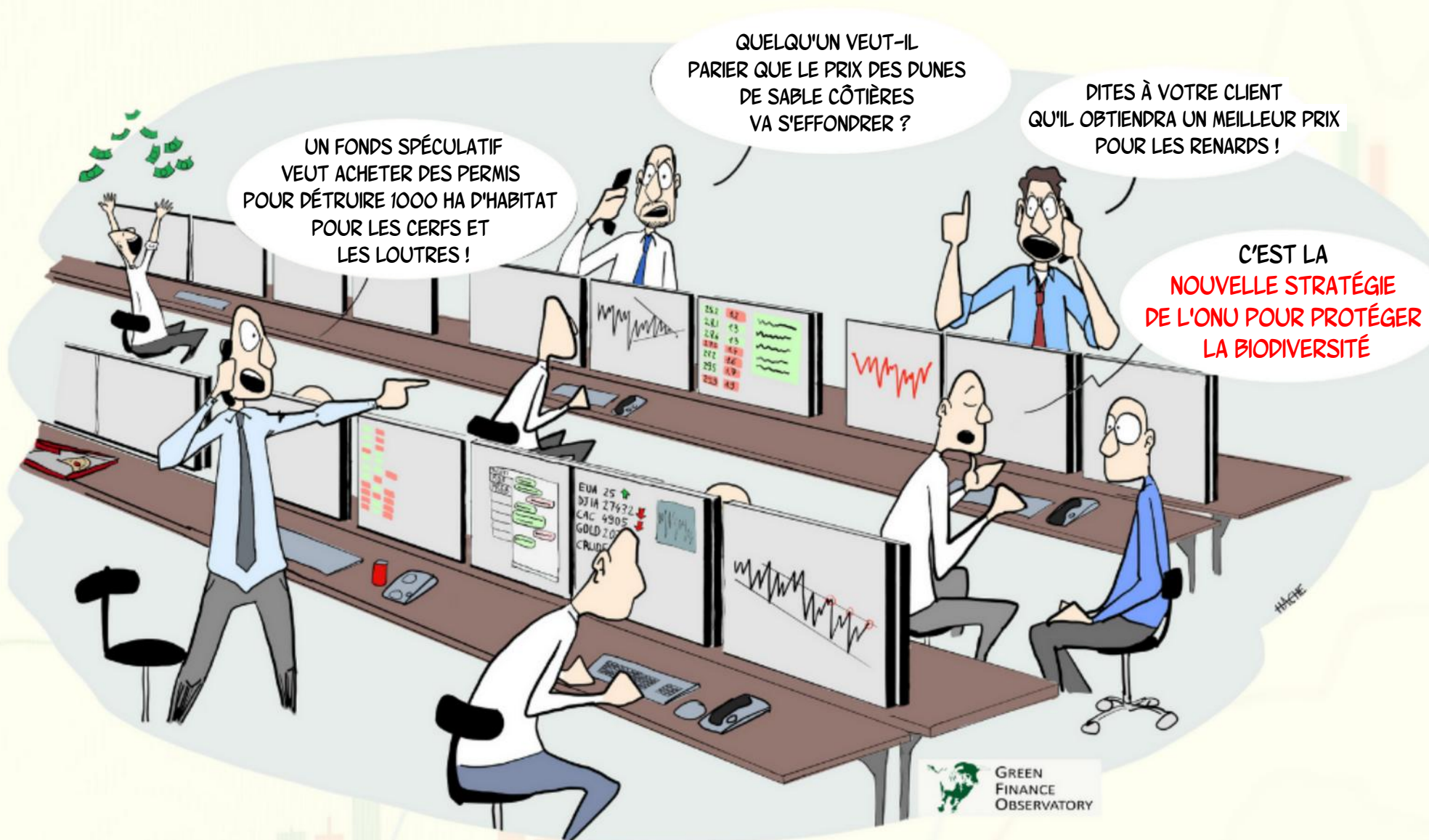
Le secteur financier prétend que pour financer la conservation de la biodiversité, la nature doit d'abord être quantifiée en tant que données et monnaie !



LE GRAND PIÈGE, C'EST... :

Quiconque crée, valorise et détient des "crédits de biodiversité" peut désormais détenir les droits exclusifs sur les écosystèmes, les services écosystémiques, la terre et d'autres êtres, ainsi que sur les processus écologiques. La marchandisation totale de la nature et des écosystèmes est extrêmement préoccupante, car la nature n'est pas un simple mécanisme de profit, mais elle est intrinsèquement liée à son droit d'exister et de prospérer.





La France et le Royaume-Uni ont lancé l'élaboration d'un cadre pour un marché mondial de la biodiversité par l'intermédiaire du Groupe consultatif international sur les crédits de biodiversité. Leur objectif est de dévoiler ce projet lors du sommet COP16 prévu en octobre de cette année (2024).

Le Forum économique mondial et McKinsey and Co. ont formé la " Coalition des pionniers " qui vise à développer le marché des crédits de biodiversité. Cette coalition est composée d'entreprises du secteur de l'extraction minière, des combustibles fossiles et des produits pharmaceutiques.

Quel est le problème des crédits de biodiversité ?

Comme l'histoire nous l'a montré, l'appropriation des biens communs et de la nature par les entreprises n'a jamais abouti à une plus grande protection de la nature.

La crise actuelle est due à la mentalité extractiviste, axée sur le profit et mécaniste du secteur des entreprises. Rien ne permet de penser que la Fondation Rockefeller, Blackrock, le Forum économique mondial et d'autres entreprises auront jamais à l'esprit l'intérêt du public, de la planète ou de la nature.

Un secteur qui a détruit la biodiversité et la nature ne va pas tout d'un coup venir la sauver.